

Motion de l'UMR CLLE contre la mise en place du projet de Key Labs du CNRS

Les membres de l'UMR CLLE, réunis en assemblée générale le 17 février 2025, manifestent leur vive opposition au projet de « Key labs » annoncé par le président du CNRS en décembre 2024. Ils et elles affirment leur désaccord avec l'absence de construction d'une vision partagée de la recherche. Face à l'importance de la contestation suscitée dans toutes les structures de recherche par ce projet, le PDG du CNRS a annoncé un moratoire de plusieurs mois (jusqu'à « l'été 2025 »). Cependant, nous ne pouvons qu'exprimer notre opposition aux objectifs et conséquences de ce projet visant à concentrer les moyens du CNRS sur 25% des UMR actuelles, ce qui accentuerait le déséquilibre entre les laboratoires parisiens et les laboratoires dans les autres régions.

Par ailleurs la méthode employée et l'absence de concertation et de transparence dont a fait preuve la direction du CNRS traduisent un manque de considération pour tous les acteurs de la recherche. La recherche française s'appuie sur des fondements uniques dans le paysage international et sur les collaborations entre établissements et organismes de recherche. À l'échelle de notre laboratoire, la mise en place des Key Labs affaiblirait les dynamiques de recherche répondant aux priorités scientifiques du CNRS comme l'interdisciplinarité fondamentale à la recherche, des thématiques comme les inégalités éducatives ou encore les recherches en lien avec le tissu socio-économique.

Plus largement, nous alertons sur les points suivants :

- **Creuset des inégalités entre laboratoires** : Le système des Key Labs compromet les fondements mêmes de la recherche, sa diversité et son originalité. En favorisant certains laboratoires et thématiques jugés « stratégiques », il met en péril la recherche fondamentale et exploratoire, et risque d'accroître une compétition stérile ainsi que de marginaliser les laboratoires non labélisés.
- **Défaut de transparence** : L'absence de concertation avec la communauté scientifique et le manque de clarté sur les critères de sélection des Key Labs, nuisent aux valeurs initiales du CNRS et au mode de fonctionnement pratique de la science.
- **Contradiction avec les principes d'évaluation et de recrutement** : Ce projet s'oppose à la volonté affichée du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur de privilégier des critères qualitatifs dans l'évaluation de la recherche. Ce projet entraînera une évaluation à deux vitesses discriminant les chercheurs et chercheuses selon leur appartenance ou non à un Key Lab et orientera les recrutements dans les laboratoires sur la base du label.

Votée en assemblée générale le lundi 17 février avec 63 pour et 1 NPPV

Destinataires

Antoine Petit, Pdg du CNRS

Marie Gaille, directrice de CNRS Sciences humaines et sociales



Nathalie Dessens, Vice-Présidente Recherche de l'UT2J

Emmanuelle Garnier, Présidente de l'UT2J

Nicolas Labarre, Vice-Président recherche de l'UBM

Jocelin Méré, Délégué régional CNRS de l'Occitanie ouest

Olivier Coutard, Président du Conseil Scientifique du CNRS

Christine Assaiante, présidente de la section 26 du CoNRS

Serge Pinto, président de la section 34 du CoNRS